

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Direction de la Compagnie.

N^o _____

N^o Prière de rappeler dans la réponse, le N^o de cette lettre.

*Bonne nuit
fait par Copie à M. Maye
8 mai*

Paris, le 19 Mars 1916.

88, rue Saint-Lazare
(Paris, 9^e)



Monsieur le Commissaire militaire,

J'ai l'honneur de vous donner ci-après, en ce qui concerne notre réseau métropolitain, les renseignements demandés par la Note n^o 152 du 11 courant de M. le Colonel Chef du 4^e Bureau :

1^o-Nombre d'Agents mis à la disposition de l'Autorité militaire à la date du 1^{er} Mars 1916.

Le nombre d'Agents partis successivement sous les drapeaux ou remis par la Compagnie à la disposition de l'Autorité militaire depuis le début de la mobilisation, s'élevait au 1^{er} mars

courant à	9.130
sur lesquels il a été rendu et réintégré à la Compagnie (réformés, services auxiliaires).	230
	<hr/>
Reste	8.900

Il convient d'y ajouter: les ouvriers de nos Ateliers travaillant exclusivement à la fabrication du matériel de guerre, dont le nombre qui a atteint jusqu'à 1.400, s'élevait au 1^{er} mars à 308

~~Le nombre total des Agents à la disposition de l'Autorité militaire à la date précitée est ainsi de 9.208 non compris les 2.748 Agents faisant partie des Sections actives de~~

Monsieur le Lieutenant-Colonel de GRANCEY,
Commissaire militaire du réseau P.L.M.

Chemins de fer de campagne qui sont susceptibles de partir d'un moment à l'autre, a pour donner une idée ^{de son rendement, 2012/14} 11.956 agents

Proportion par rapport à l'effectif ^{total} du personnel.

La proportion des ^{de ces 11.956 agents} ~~9.208 Agents~~ mis à la disposition de l'Autorité militaire, ^{par rapport à l'effectif total du personnel masculin} (non compris les 2.748 Agents des Sections actives C.F.C.) ^{femmes} atteint respectivement 16%

- ~~a) - par rapport à l'effectif total du personnel masculin~~
 - ~~au 1^{er} août 1914 11,8 %~~
- ~~b) - par rapport à l'effectif du personnel en service~~
 - ~~au 1^{er} mars 1916 et du personnel mobilisé. . . . 12,2 %~~

Moyens employés pour suppléer à cette réduction du personnel.

- Suppression des travaux ne présentant pas un caractère de nécessité ;
- Augmentation de la durée des heures de travail dans tous les bureaux ;
- Réduction des repos et des congés habituels ;
- Emploi de la main-d'œuvre étrangère, ^{et des prisonniers de guerre ;} ^{et appel à des réservistes militaires}
- Recours aux ^{agents retraités ainsi qu'aux} auxiliaires et journaliers exempts de toute obligation militaire, dont le recrutement devient, d'ailleurs, de plus en plus difficile ;
- Extension de l'emploi du personnel féminin.

2°- Est-il exact que le nombre des journées de maladie, par suite de surmenage, ait augmenté depuis la mobilisation ?

Dans l'ensemble, il s'est produit en 1915, par rapport à 1913 (année normale), en tenant compte de la différence des effectifs, une légère augmentation (13 % environ) du nombre des journées de maladie. Mais cette augmentation ne paraît pas devoir être attribuée au surmenage ; il semble qu'elle peut être la conséquence de l'élévation de

l'âge moyen des Agents restés en service.

En est-il de même des vols, disparitions, etc...?

On constate une augmentation assez notable des soustractions commises dans les gares ou dans les trains. C'est ainsi que pendant la période de 6 mois allant du 1^{er} septembre 1915 au 28 février 1916 il a été relevé 2.479 vols contre 1.813 pendant la période correspondante de 1913/1914, soit une augmentation de 36 %. ~~Cet accroissement tient en partie à des soustractions commises par des détachements passant dans les gares ou par des militaires isolés.~~ *Certaines* *sont contrôlées.*

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire militaire, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Directeur de la Compagnie
Commissaire technique du réseau P.L.M.,